

Union des professeurs de physique et de chimie

Éditorial

La position de l'UdPPC face à la réforme des lycées et à son expérimentation

par **Le Bureau national**

Lors du Conseil du samedi 24 janvier 2009, les projets de réforme ont été longuement débattus. Une large majorité s'est dégagée pour adopter le texte ci-dessous écrit en bureau le mercredi 4 février 2009. Il représentera donc la position de l'association.

« Position de l'UdPPC

L'UdPPC prend acte du report de la réforme des lycées d'un an et de sa remise à plat en totalité. L'UdPPC souligne les conditions inacceptables dans lesquelles les commissions ont été chargées de fournir des programmes pour le projet de réforme : délais trop courts, incertitude sur les conditions d'enseignement, absence de concertation... La réforme, très largement contestée aboutissait à une diminution des horaires de sciences physiques et chimiques et remettait en cause leurs enseignements en effectifs réduits permettant une pratique expérimentale. L'UdPPC s'oppose donc à une éventuelle expérimentation de ces projets de programmes.

L'UdPPC est prête à participer à une concertation réelle et demande la constitution d'urgence de groupes de réflexion et de commissions de programmes. Ces commissions doivent pouvoir travailler avec une vision d'ensemble de la réforme intégrant la seconde et les cycles terminaux des filières générales et technologiques. Concernant les sciences physiques, leur enseignement doit répondre à deux objectifs :

- ◆ Préparer les citoyens à aborder les questions socialement sensibles dans lesquelles ces disciplines sont impliquées. Cet aspect de l'enseignement doit concerner tous les élèves, jusqu'aux différents cycles terminaux et permettre des travaux en effectifs réduits incluant des travaux pratiques.
- ◆ Permettre aux élèves qui envisagent de poursuivre des études supérieures scientifiques

ou technologiques, d'aborder ces disciplines sous une forme structurante privilégiant le raisonnement scientifique et intégrant l'approche expérimentale.

L'UdPPC reste en attente d'une réforme ambitieuse sur ces bases.

Cela exige un important travail de réflexion pour fixer les objectifs, définir les structures et élaborer des programmes. Cela exige également des expérimentations sérieuses et la formation des enseignants, avant toute généralisation. »

Il importe de préciser certains points de ce texte.

Dans une période où de nombreuses réformes sont annoncées, l'UdPPC regrette une nouvelle fois l'absence de concertation avec les associations de spécialistes. Nous n'avons été reçus par Monsieur DE GAUDEMAR que le 29 octobre 2008 alors que le projet de réforme était déjà bien avancé. Notre association n'est pas hostile à des changements, aussi bien au niveau des contenus que des méthodes d'enseignement, mais ces évolutions nécessitent une réelle réflexion et ne peuvent se faire dans la précipitation. Ceci explique notre opposition à l'expérimentation.

Notre pays a besoin de scientifiques bien formés : les sciences ont de l'avenir, en particulier dans cette période où de profondes modifications vont toucher notre société. Depuis quelques années, l'UdPPC s'est penchée sur une évolution possible des méthodes d'enseignement : de nombreux articles sont parus dans *Le Bup* sur cette thématique. L'UdPPC souhaite que cette réflexion se poursuive et que ces lieux d'échanges que sont *Le Bup*, le site (<http://www.udppc.asso.fr>), le forum soient largement utilisés par tous, pour présenter de nouvelles approches de l'enseignement des sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées.